



**CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

SAINT-LUDGER, LE 10 SEPTEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 10 septembre 2019 à 19 h 30, au 212 rue La Salle, salle du conseil municipal, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger, Goderic Purcell, Roger Nadeau et Thérèse Lachance.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente et assume le secrétariat.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2019-09-276

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 10 septembre 2019 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance
4. Adoption des procès-verbaux du 13, 19, 23 et 28 août 2019
5. Activités de fonctionnement au 6 septembre 2019 :
 - 5.1 Dépôt
 - 5.2 Virements autorisés selon le règlement 2007-13
6. Comptes payés et à payer au 6 septembre 2019 – Adoption
7. Administration :
 - 7.1 ADMQ – Tournée de perfectionnement en salle
 - 7.2 Services juridiques – Abonnement annuel 2020
 - 7.3 Politique familiale – Arrivée d'un nouvel enfant
 - 7.4 Manuel de l'employé
8. Voirie :
 - 8.1 Inspecteur municipal – Travaux légers
 - 8.2 TECQ 2019-2022 – Acceptation de la nouvelle programmation
 - 8.3 FIMEAU :
 - 8.3.1 Mandat pour compléter le formulaire d'aide financière
 - 8.3.2 Dépôt de la demande d'aide financière
 - 8.4 Déneigement 2019-2020 du bureau municipal, stationnement OTJ et Résidence Sérénité – Demande d'appel d'offres
 - 8.5 Hiver 2019-2020 :
 - 8.5.1 Période hivernale
 - 8.5.2 Étalement des heures
 - 8.6 Garage municipal – Confection d'un enclos pour pneus
 - 8.7 Parc industriel – Stationnement pour véhicules lourds
 - 8.8 Réfection du Ruisseau Eugénie
 - 8.9 Reprofilage du Rang 2N (Endroits divers)
 - 8.10 Rue Nelson – Écoulement de l'eau de surface

- 8.11 Pavage (endroits divers)
- 9. Eau potable – Achat de fournitures
- 10. Eaux usées – Prolongement de l'entente relative au traitement des eaux usées par étangs aérés
- 11. Service incendie :
 - 11.1 Unité d'urgence – Suivi
 - 11.2 Inspection des lumières d'urgence et extincteurs
 - 11.3 Inspection des systèmes d'alarme
- 12. OTJ :
 - 12.1 Conciergerie – Embauche
 - 12.2 Achat de fournitures pour balançoires
 - 12.3 Réparation de la piscine et changement du sable dans les filtres
- 13. Internet Haute Vitesse – Dépôt du portrait de la desserte territoriale de la MRC du Granit au Télécommunicateur Sogetel et autorisation de dépôt d'un projet exploratoire
- 14. Dossier Tour cellulaire – Suivi
- 15. Demandes d'aide financière :
 - 15.1 Fabrique de la Paroisse St-Jean-Paul II – Souper-bénéfice du 5 octobre 2019
 - 15.2 Club Chasse et Pêche
 - 15.3 Hockey Mineur St-Gédéon
- 16. Demande de soutien – Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
- 17. Sécurité civile – Achat de trousse d'urgence
- 18. Varia
- 19. Dépôt de documents pour information
- 20. Répertoire du courrier reçu au 6 septembre 2019
- 21. Période de questions de l'assistance.
- 22. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Une citoyenne questionne le Conseil municipal concernant le déneigement et l'identification des bornes-fontaines.

Un citoyen questionne le Conseil municipal sur différentes infrastructures municipales.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13, 19, 23 ET 28 AOÛT 2019

Résolution 2019-09-277

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2019 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
 APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
 ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Résolution 2019-09-278

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 août 2019 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
 APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 août et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Résolution 2019-09-279

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août 2019 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 août et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Résolution 2019-09-280

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2019 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

5. **ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 6 SEPTEMBRE 2019 :**

5.1 **Dépôt**

Les activités de fonctionnement au 9 septembre ayant été distribuées préalablement aux conseillers, ceux-ci s'en déclarent satisfaits.

5.2 **Virements autorisés selon le règlement 2007-13**

La directrice générale informe les membres du conseil que les virements de crédits budgétaires ci-après ont été effectués conformément au règlement 2007-13 :

Virements de crédits effectués au 31 AOÛT 2019

N° de poste	Description	débit	crédit
<i>Administration générale</i>			
02-130-00-671	Matériel informatique - maintenance, rép	540.00 \$ +	
02-130-00-670	Fourniture de bureau, imprimés, et livres		540.00 \$ -
<i>Sécurité incendie</i>			
02-220-00-965	Immatriculation des véhicules	80.00 \$ +	
02-220-01-525	Entretien et réparation - Camion pompe		80.00 \$ -
<i>Voirie municipale</i>			
02-320-00-632	Propane - Garage	120.00 \$ +	
02-320-00-640	Pièces et accessoires - Voirie été		120.00 \$ -
<i>Centre communautaire</i>			
02-702-20-522	Entretien et réparation - bâtiments et terrains		+

6. COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 6 SEPTEMBRE 2019 – ADOPTIONRésolution 2019-09-281

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a en main la liste des comptes payés et à payer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
 APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
 ET RÉSOLU

QUE les comptes ci-dessous présentés totalisant 206 273.74 \$ soient payés par la directrice générale quand il y aura lieu, avec imputation aux postes budgétaires adéquats.

SALAIRES NETS PAYÉS POUR AOÛT 2019

Élus municipaux	2 802.26 \$
Employés municipaux	16 534.72 \$
Pompiers volontaires	787.82 \$
Ministre Revenu du Québec (Part employé+employeur)	5 533.05 \$
Receveur Général du Canada (Part employé+employeur)	2 569.90 \$
CSST	424.80 \$
RVER (Part employé)	331.80 \$
TOTAL DES SALAIRES NETS PAYÉS : AOÛT 2019	28 984.35 \$

CHÈQUES ÉMIS AOÛT 2019

A.D.M.Q. - ZONE ESTRIE	90.00 \$
BELL MOBILITÉ INC.	121.74 \$
Camions Hélie (2003) Inc	79 907.63 \$
BASEBALL MINEUR ST-MARTIN	105.00 \$
Fernand Dufresne Inc.	230.10 \$
Hydro-Québec	3 033.77 \$
J.L.R. Gagnon Inc.	1 672.89 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	2 529.77 \$
R. Paré Excavation Inc	2 664.25 \$
Sogetel Inc	1 508.56 \$
Vincent Morin	1 800.00 \$
TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS : AOÛT 2019	93 663.71 \$

COMPTES À PAYER AOÛT 2019

ADT Canada inc.	206.27 \$
AlSCO	41.39 \$
Auto Quirion & Drouin Inc	4.57 \$
BERNARD THERRIEN	536.92 \$
Blanchette, Vachon C.A.	2 397.23 \$
CAMPING 2 RIVIÈRES INC	158.67 \$
Canada Post Corporation	64.39 \$
CONSTRUCTION DAUDRY INC.	21 359.75 \$
COUTURE ALUMINIUM ST-GEORGES INC.	2 046.16 \$
Distribution Praxair	364.41 \$
ENTREPÔT PLANCHER DESIGN	914.41 \$

ENVIRONEX	54.04 \$
Équipement de bureau Demers Inc	333.13 \$
HANNA INSTRUMENTS INC.	201.21 \$
Hydro-Québec	260.05 \$
INFOTECH	103.48 \$
Installations Paul Gagnon Inc	3 932.15 \$
Jean Théberge	123.84 \$
Jean-François Boulet	52.80 \$
LAWSON PRODUCTS	295.92 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	999.18 \$
Les Éditions Juridiques FD	33.90 \$
Les Fabrications Pierre Fluet Inc	78.83 \$
Les Pétroles R.Turmel inc.	1 386.31 \$
LUDGER MAGASIN GÉNÉRAL	69.01 \$
MARC MORIN	24.94 \$
Michel Fecteau Ent. Électricien	68.75 \$
Philippe Mercier Inc	459.50 \$
Priorité StraT J Inc.	373.67 \$
PUROLATOR INC.	38.07 \$
R. Paré Excavation Inc	26 180.05 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc	3 629.43 \$
Services Sanitaires Denis Fortier	2 921.73 \$
Signalisation de l'Estrie	178.09 \$
Transport A. Gagnon & Fils Inc	281.68 \$
Transport Adrien Roy & Filles Inc	11 989.38 \$
Valoris	196.63 \$
Visa Desjardins	1 265.74 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER : AOÛT 2019	83 625.68 \$
<u>TOTAL DES COMPTES : AOÛT 2019</u>	<u>206 273.74 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7. ADMINISTRATION :

7.1 ADMQ – Tournée de perfectionnement en salle

Résolution 2019-09-282

ATTENDU que l'ADMQ organise une tournée de perfectionnement en salle à Frontenac comprenant 2 sujets suivants :

- L'impact de l'arrivée de l'Autorité des marchés publics dans la gestion des appels d'offres municipaux;
- Jurisprudence récente en gestion municipale : principes à retenir, application au quotidien et dernières modifications législatives

ATTENDU que madame Julie Létourneau, directrice générale, désire participer à cette tournée au coût de 316.00 \$, taxes en sus;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
 APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
 ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de cette résolution;

QUE madame Julie Létourneau soit inscrite pour participer à cette tournée;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-130-00-454 *Inscription session de formation* et 02-130-00-310 *Frais de déplacement du secrétaire*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.2 Services juridiques – Abonnement annuel 2020

Résolution 2019-09-283

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

D'AUTORISER le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 ;

QUE la municipalité de Saint-Ludger procède à l'achat d'une banque d'heures à taux horaire réduit au coût de 2 475.00 \$, taxes en sus, et frais d'administration de 5%, et demande la tenue d'une rencontre annuelle pour un coût de 250.00 \$, taxes en sus, date à confirmer en 2020 ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-190-00- 412 *Services juridiques*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.3 Politique familiale – Arrivée d'un nouvel enfant

Résolution 2019-09-284

ATTENDU qu'une action mise en œuvre par la politique familiale est de reconnaître et souligner l'arrivée d'un nouvel enfant en accordant une aide financière de 100 \$ pour un premier enfant, 150 \$ pour un second et 200 \$ pour un troisième enfant ;

ATTENDU que madame Yesenia Mendez Vazquez et monsieur Nestor Garcia Jaramillo, résidents de Saint-Ludger, sont les heureux parents d'un petit garçon né le 17 janvier 2019 (2^e enfant du couple) et qu'ils ont répondu aux conditions d'admissibilité à cette aide financière ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QU'un chèque de 150.00 \$ soit fait à l'ordre de Yesenia Mendez Vazquez et Nestor Garcia Jaramillo portant la mention « Aide financière – 2^e enfant »;

Que cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-190-00-990 *Programme Nouveau-nés*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7.4 Manuel de l'employé

La direction travaille actuellement le manuel de l'employé afin d'y ajouter les nouvelles normes de la *Loi sur les normes du travail* et les demandes des employés municipaux. Le projet sera présenté aux membres du Conseil municipal lors d'une réunion de travail.

8. VOIRIE :

8.1 Inspecteur municipal – Travaux légers

L'inspecteur municipal est toujours en travaux légers. Une nouvelle évaluation de son état de santé sera faite le 4 octobre prochain.

Résolution 2019-09-285

ATTENDU que l'inspecteur municipal a été mis aux travaux légers et qu'il y a lieu d'autoriser madame Hélène Beaudoin à effectuer certains travaux qui n'étaient pas prévus à son mandat initial ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE madame Hélène Beaudoin soit autorisée à exécuter les travaux décrits sur le document remis aux membres du Conseil municipal et joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.2 TECQ 2019-2022 – Acceptation de la nouvelle programmation

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

8.3 FIMEAU :

8.3.1 Mandat pour compléter le formulaire d'aide financière

Résolution 2019-09-286

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

ET RÉSOLU

QUE la firme Services EXP soit autorisée à fournir l'aide nécessaire à la direction afin de compléter le formulaire d'aide financière dans le cadre du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.3.2 Dépôt de la demande d'aide financière

Résolution 2019-09-287

ATTENDU que la Municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU que la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à déga-
ger le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonction-
naires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions,
qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations
et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procé-
dures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasion-
nées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens,
une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant direc-
tement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du
programme FIMEAU ;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modali-
tés du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités
qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de
ces travaux ;

QUE la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admis-
sibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dé-
passement de coûts et toute directive de changements ;

QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles
et des coûts d'exploitation continus ;

QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide fi-
nancière au programme FIMEAU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.4 Déneigement 2019-2020 du bureau municipal, stationnement OTJ et Résidence Sérénité – Demande d'appel d'offres

Résolution 2019-09-288

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit autorisée à publier un appel d'offres pour le
déneigement 2019-2020 du bureau municipal, du stationnement de l'OTJ et
de la Résidence Sérénité sur la prochaine infolettre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.5 Hiver 2019-2020 :

8.5.1 Période hivernale

Résolution 2019-09-289

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE la période hivernale 2019-2020 débute le 11 novembre 201 et se
termine le 7 avril 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.5.2 Étalement des heures

Résolution 2019-09-290

ATTENDU que monsieur Pascal Dulac, journalier/opérateur en déneigement, est en accord avec le principe d'étalement des heures pour la période hivernale 2019-2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit autorisée, au nom de la Municipalité, à signer l'entente d'étalement des heures de travail entre l'employeur et le salarié, formulaire fournie par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, et ce, pour la période hivernale décrite à la résolution n° 2019-09-289.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.6 Garage municipal – Confection d'un enclos pour pneus

Résolution 2019-09-291

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QU'un virement de crédit de 5 000.00 \$ soit effectué du poste budgétaire 02-320-00-521 *Entretien et réparation – chemins, rues, trottoirs* au poste budgétaire 02-320-00-522 – *Entretien et réparation – Garage*.

QUE le Conseil municipal autorise l'achat de 105 blocs de béton 2'x2'x4' chez Industries de Ciment La Guadeloupe Inc. au coût unitaire de 60.00 \$, taxes en sus ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-522 – *Entretien et réparation – Garage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.7 Parc industriel – Stationnement pour véhicules lourds

Une discussion a lieu sur ce sujet. Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

8.8 Réfection du Ruisseau Eugénie

Discussion suite aux informations reçues de l'inspecteur municipal. Aucune intervention de sera faite pour l'instant.

8.9 Reprofilage du Rang 2N (Endroits divers)

Résolution 2019-09-292

ATTENDU que les travaux de reprofilage du Rang 2N devaient se faire avec de la gravelle prise chez Domtar;

CONSIDÉRANT que la Municipalité n'a pas reçu l'autorisation de Domtar;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QU'un virement de crédit de 3 700.00 \$ soit effectué du poste budgétaire 02-320-00-515 *Location – matériel et véhicules* au poste budgétaire 02-320-00-620 *Matières brutes – Gravier, sable, ciment, asphalte* ;

QUE le Conseil municipal autorise l'inspecteur municipal à procéder à l'achat de matériaux granulaires MG20B chez R Paré Excavation (± 25 voyages) aux coûts suivants :

Option 1 – Incluant livraison 10.69 \$ / TM (tx et redevances exclues)
Option 2 – Excluant livraison 8.25 \$ / TM (tx et redevances exclues)

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-620 *Matières brutes – Gravier, sable, ciment, asphalte*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.10 Rue Nelson – Écoulement de l'eau de surface

Résolution 2019-09-293

CONSIDÉRANT la problématique d'écoulement d'eau de surface soulignée par un résident ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise le prolongement de la conduite pluvial de la rue Nelson sur une longueur approximative de 25 pieds avec l'ajout d'un regard ;

QUE, dans l'éventualité où les employés municipaux ne peuvent effectuer les travaux, l'inspecteur municipal est autorisé à donner l'exécution des travaux à un entrepreneur local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.11 Pavage (endroits divers)

Résolution 2019-09-294

ATTENDU les travaux additionnels de pavage demandés par l'inspecteur municipal ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QUE Pavage Estrie Beauce soit mandaté pour effectuer le pavage d'endroits divers ciblés par l'inspecteur municipal au coût de 9 700 \$, taxes en sus, tel que décrit à la soumission ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-625 – *Entretien et réparation – Asphalage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

9. EAU POTABLE – ACHAT DE FOURNITURES

Résolution 2019-09-295

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat des fournitures décrites à la soumission # 1117049 chez Réal Huot Inc au coût total de 1 570.53 \$, taxes en sus ;

QUE ces achats soient payés à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-413-00-640 *Pièces et accessoires aqueduc.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

10. EAUX USÉES – PROLONGEMENT DE L'ENTENTE RELATIVE AU TRAITEMENT DES EAUX USÉES PAR ÉTANGS AÉRÉS

Résolution 2019-09-296

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger demande à la Municipalité de Saint-Gédéon de prolonger au 31 décembre 2019 l'entente relative au traitement des eaux usées par étangs aérés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

11. SERVICE INCENDIE :

11.1 Unité d'urgence – Suivi

Résolution 2019-09-297

ATTENDU que le Conseil municipal a autorisé l'achat d'une nouvelle unité d'urgence (rés. 2019-08-274) et qu'il y a lieu de se départir de l'ancienne unité d'urgence (Chevrolet 1987) ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger procède à la vente de l'ancienne unité d'urgence Chevrolet 1987 dont la mise à prix sera de 600 \$;

QUE la vente soit faite par voie d'avis public publié sur Infolettre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

11.2 Inspection des lumières d'urgence et extincteurs

Résolution 2019-09-298

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE l'inspection d'extincteurs et lumières d'urgence pour l'année 2018 soit confiée à Extincteurs de Beauce aux coûts suivants :

<input checked="" type="checkbox"/> 2½ lbs	Poudre ABC ou BC	7,95 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 5 lbs	Poudre ABC ou BC	12,25 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 10 lbs	Poudre ABC ou BC	17,95 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 20 lbs	Poudre ABC ou BC	22,95 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 5 lbs	CO ²	15,50 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 10 lbs	CO ²	20,00 \$

<input checked="" type="checkbox"/> 20 lbs	CO ²	29,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 25 lbs	CO ²	31,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 2½ GLS	Eau sous pression	13,50 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 2¾ lbs	Halotron	75,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 5 lbs	Halotron	150,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 11 lbs	Halotron	330,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 6 litres	Classe K	120,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> 2½ GLS	Mousse	49,95 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Essai hydrostatique	CO ²	14,95 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Essai hydrostatique	Eau et poudre	7,95 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Entretien 6 ans		3,95 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Inspection annuelle		1,95 \$
(prix par extincteur, lumière d'urgence et boyaux incendie)		
<input checked="" type="checkbox"/> Tarification	Fixe, incluant transport et main-d'œuvre	

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-220-00-522 *Entretien et réparation – bâtiments et terrains*, 02-320-00-522 *Entretien et réparation – Garage*, 02-701-00-522 *Entretien et réparation – Bâtiments OTJ* et 02-702-20-522 *Entretien et réparation – bâtiments et terrains* ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

11.3 Inspection des systèmes d'alarme

Résolution 2019-09-299

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance

ET RÉSOLU

QUE l'inspection des systèmes d'alarme pour l'année 2019 soit confiée à Extincteurs de Beauce aux coûts suivants comprenant l'inspection complète avec rédaction d'un rapport :

<input checked="" type="checkbox"/> Bureau municipal (système feu et vol)	175,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> OTJ (système feu)	95,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Caserne (système feu)	95,00 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Garage municipal (système feu et vol)	125,00 \$

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles aux postes budgétaires 02-220-00-522 *Entretien et réparation – bâtiments et terrains*, 02-320-00-522 *Entretien et réparation – Garage*, 02-701-00-522 *Entretien et réparation – Bâtiments OTJ* et 02-702-20-522 *Entretien et réparation – bâtiments et terrains* ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

12. OTJ :

12.1 Conciergerie – Embauche

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

12.2 Achat de fournitures pour balançoires

Résolution 2019-09-300

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise l'achat des fournitures suivantes chez Jambette.com :

- 7 sièges en caoutchouc et aluminium (enfant) @ 167.66 \$/un + tx
- 77 pieds de chaîne galvanisée ¼" (pi.lin) @ 2.50 \$/pi.lin + tx
- Frais de coupe de chaîne (6) @ 2.14 \$/un + tx

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-701-00-526 *Entretien et réparation – Équipement OTJ*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

12.3 Réparation de la piscine et changement du sable dans les filtres

Ce point est reporté lors de l'étude du budget 2020.

13. INTERNET HAUTE VITESSE – DÉPÔT DU PORTRAIT DE LA DES-SERTE TERRITORIALE DE LA MRC DU GRANIT AU TÉLÉCOMMUNICATEUR SOGETEL ET AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN PROJET EXPLORATOIRE

Résolution 2019-09-301

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit est engagé, depuis 2008, dans un projet de desserte des secteurs mal et non desservis de son territoire en Internet haute vitesse ;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a mandaté en 2018 son comité Internet haute vitesse pour trouver une solution à la couverture en Internet haute vitesse du territoire ;

ATTENDU QUE le gouvernement provincial est présentement en processus d'appel de projets exploratoires pour la couverture Internet haute vitesse ;

ATTENDU QUE les demandes déposées doivent l'être par des télécommunicateurs ayant un minimum de 3 années d'expérience en gestion de télécommunications ;

ATTENDU QUE les demandes doivent être appuyées par les MRC concernées ;

ATTENDU QUE le télécommunicateur Sogetel a demandé à la MRC du Granit de déposer une demande de subvention pour la couverture Internet haute vitesse de son territoire ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance
 APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
 ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ludger accepte et appuie que le télécommunicateur Sogetel dépose un projet de desserte de couverture Internet haute vitesse pour les non et mal desservis du territoire de la MRC du Granit dans le cadre de l'appel de projets exploratoires du gouvernement provincial.

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ludger exige que le projet prévoit un déploiement de fibre à la maison.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au télécommunicateur Sogetel ainsi qu'aux députés provinciaux du territoire, messieurs François Jacques et Samuel Poulin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

14. DOSSIER TOUR CELLULAIRE – SUIVI

Monsieur le maire fait un suivi concernant le dossier de la tour cellulaire. La directrice générale donne l'information reçue de monsieur Minotti suite à l'annulation de la rencontre demandée par Sogetel auprès de la CPTAQ.

15. DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE :

15.1 Fabrique de la Paroisse St-Jean-Paul II – Souper-bénéfice du 5 octobre 2019

Le conseiller Goderic Purcell se retire de la discussion et de la décision.

Résolution 2019-09-302

ATTENDU que la Fabrique St-Jean Paul II (Communauté chrétienne de St-Ludger) s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir gratuitement la grande salle et la cuisine de l'OTJ de St-Ludger le 5 octobre prochain à l'occasion de leur souper-bénéfice en vue d'amasser des fonds pour l'entretien de l'Église ;

ATTENDU que le Conseil a analysé cette demande en fonction de la politique relative aux demandes de dons et commandites qu'il a adoptée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue
ET RÉSOLU

QUE la demande de la Fabrique St-Jean Paul II (Communauté chrétienne de St-Ludger) soit acceptée et que la grande salle et la cuisine de l'OTJ lui soient accordées gratuitement pour le souper-bénéfice du 5 octobre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

15.2 Club Chasse et Pêche

Résolution 2019-09-303

ATTENDU que le Club Chasse et Pêche de St-Ludger Inc. s'adresse à la Municipalité afin d'obtenir une aide financière pour l'amélioration de ses infrastructures ;

ATTENDU qu'il demande à ce que la cueillette des matières résiduelles se fasse également en hiver ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QU'une aide financière de 500.00 \$ soit accordée Club Chasse et Pêche de St-Ludger pour l'amélioration de ses infrastructures ;

QUE cette commandite soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-190-00-959 *Subvention aux organismes sans but lucratif*;

QUE monsieur le maire demande une rencontre avec la direction du Club Chasse et Pêche de St-Ludger afin de discuter du dossier des matières résiduelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

15.3 Hockey Mineur St-Gédéon

Résolution 2019-09-304

ATTENDU que le club de Hockey Mineur St-Gédéon s'adresse à la Municipalité de Saint-Ludger afin d'obtenir une aide financière et propose un montant alloué par joueur de 25.00 \$ et un montant annuel de 500.00 par municipalité ;

ATTENDU que 2 jeunes de Saint-Ludger sont membres de ce club sportif ;

ATTENDU que le Conseil a analysé cette demande en fonction de la politique relative aux demandes de dons et commandites qu'il a adoptée ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
ET RÉSOLU

QU'une somme de 270.00 \$ soit versée au club de Hockey Mineur St-Gédéon pour l'année 2019-2020 ;

Que cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-190-00-959 *Subventions aux organismes sans but lucratif*.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ des conseillers
Opposition du conseiller Bernard Rodrigue

16. DEMANDE DE SOUTIEN – MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Résolution 2019-09-305

ATTENDU que la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge fait l'objet d'une poursuite record de 96 millions \$ en dommages et intérêts par la compagnie d'exploration minière de Vancouver, Canada Carbon, suite à l'application de sa réglementation et de l'adoption d'un règlement fondé sur le pouvoir de gestion de son territoire, du principe de précaution visant à protéger l'eau, l'environnement et la qualité de vie des citoyens;

ATTENDU qu'afin d'aider à financer ses frais de défense, d'expertise et de sensibilisation, la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a lancé la campagne de sociofinancement « Solidarité GSLR » (www.solidariteglsr.ca) avec l'objectif de recueillir 200 000 \$ en don et le soutien du plus grand nombre possible de municipalités au Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
ET RÉSOLU

DE ne pas acquiescer à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

17. SÉCURITÉ CIVILE – ACHAT DE TROUSSES D'URGENCE

Résolution 2019-09-306

ATTENDU que la MRC du Granit propose l'achat regroupé de trousse de secours dans le cadre du Plan municipal urgence permettant ainsi une réduction du prix ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger accepte de participer à l'achat regroupé de trousse de secours ;

QU'elle autorise l'achat de 6 trousse de base de préparation aux urgences Croix Rouge Canadienne avec des rations au coût unitaire de 101.49 \$, taxes en sus;

Que cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-230-00-670 *Fournitures – Sécurité civile*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18. VARIA

Suite aux réactions de certains membres du Conseil municipal lors de la réunion de travail du 4 septembre dernier, la directrice générale distribue un extrait du *Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux* ainsi que des extraits d'articles du *Code municipal* afin d'expliquer les responsabilités et obligations des élus municipaux versus les fonctionnaires.

19. DÉPÔT DE DOCUMENTS POUR INFORMATION

Les documents suivants ont été remis au Conseil pour information :

- ⇒ Conseil des maires – PV du 10 juillet 2019
- ⇒ Conseil des maires – PV du 18 juillet 2019
- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 12 août 2019
- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 26 août 2019
- ⇒ Muni Express
- ⇒ Membres en direct

20. RÉPERTOIRE DU COURRIER REÇU AU 6 SEPTEMBRE 2019

Résolution 2019-09-307

ATTENDU que la correspondance reçue au bureau municipal entre le 9 août et le 6 septembre 2019 est classée sous 4 rubriques :

- | | |
|------------|----------------|
| ⇒ Régional | ⇒ Communiqués |
| ⇒ Général | ⇒ Publications |

ATTENDU qu'une liste de cette correspondance a été remise à chaque membre du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Rodrigue

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE la correspondance soit archivée et qu'il y soit donné suite selon les instructions du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

21. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune personne présente.

22. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résolution 2019-09-308

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

QUE la séance ordinaire soit levée. Il est 22h05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bernard Therrien, Maire

Julie Létourneau, Dir. Gén.